

MODIFICATIONS EXCEPTIONNELLES DES MODALITES D'EVALUATION

Diplôme : double licence					
Mention: Droit Economie					
Intitulé du parcours type de rattachement : Droit					
Niveau et année de formation :	L3				
Type de structure : ☑ UFR	☐ IUT	Filières Saclay			
Règle du max : C Oui	Non				
Email de contact : vincent.bouhier	@univ-evry.fr				

Semestre 1

Droit des sociétés

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : QCM

<u>Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) :</u> uniquement note de seconde session

Droit matériel de l'Union

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : QCM

<u>Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant)</u>: uniquement note de seconde session

Droit des biens

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : Oral

<u>Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant)</u>: uniquement note de seconde session

Droit social

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : Oral

<u>Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) :</u> uniquement note de seconde session



MODIFICATIONS EXCEPTIONNELLES DES MODALITES D'EVALUATION

Droit administratif des biens

Non
<u>Type d'évaluation</u> : Questions écrites
<u>Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant)</u> : uniquement note de seconde session
Neutralisation :
Type d'évaluation :
Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) :
Neutralisation:
Type d'évaluation :
Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) :
Neutralisation:
Type d'évaluation :
Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) :



MODIFICATIONS EXCEPTIONNELLES DES MODALITES D'EVALUATION

Semestre 2

Droit des contrats spéciaux

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : Questions

<u>Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant)</u>: uniquement note de

seconde session

Droit social

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : Oral

Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) : uniquement note de

seconde session

Droit international public 2

Neutralisation: Non

Type d'évaluation: ORAL

Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) : uniquement note de

seconde session

Libertés fondamentales

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : Oral

Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant) : uniquement note de

seconde session

Droit public économique

Neutralisation: Non

Type d'évaluation : Sujet de rélexion

Construction de la note de session 2 (prise en compte des notes de session 1 le cas échéant): uniquement note de

seconde session